



COUPE D'HIVER

Saison 2023/2024

Les remplaçants : Un remplaçant qui prend part à un match dans une équipe, fait partie de cette équipe pour les autres matchs en tant que titulaire ou remplaçant Il ne pourra plus être remplaçant ou titulaire pour une autre équipe. Le remplaçant ne peut pas entrer en cours de match.

Groupe 1

- 1 PONTOISE
- 2 CHOISY 1
- 3 COMPIEGNE
- 4 RETHONDES 1

Groupe 2

- 1 CHOISY 2
- 2 CARLEPONT 1
- 3 St SEBASTIEN
- 4 TRACY

Groupe 3

- 1 CARLEPONT 2
- 2 RETHONDES 2
- 3 CUISE

Dates des matchs :

Le 29 octobre : 1 reçoit 3 – 2 reçoit 4 ou 2 en repos
Le 19 novembre : 3 reçoit 2 – 4 reçoit 1 ou 1 en repos
Le 10 décembre : 1 reçoit 2 – 3 reçoit 4 ou 3 en repos

Le 07 janvier : 3 reçoit 1 – 4 reçoit 2 ou 2 en repos
Le 04 février : 2 reçoit 3 – 1 reçoit 4 ou 1 en repos
Le 25 février : 2 reçoit 1 – 4 reçoit 3 ou 3 en repos

Tous les matchs devront être tirés avant le 03 mars 2025.

La remise des coupes aux gagnants des groupes se fera le 09 mars 2024 lors de L'AG

b DUMONT
Pour la RVO
Le05/09/23